



15,4 % de baisse pour les tarifs de gaz naturel pour les acheteurs publics bourguignons

La disparition des tarifs réglementés de vente de gaz naturel (TRV) au 31 décembre 2015 pour les contrats d'une consommation supérieure à 30 MWh, ont conduit les quatre Syndicats d'Énergies de Bourgogne - le SIEEEN (58) – *coordonnateur du groupement de commande bourguignon*, le SICECO (21), le SYDESL (71) et le SDEY (89) - à lancer une deuxième consultation d'achat de gaz naturel pour les acheteurs publics bourguignons.

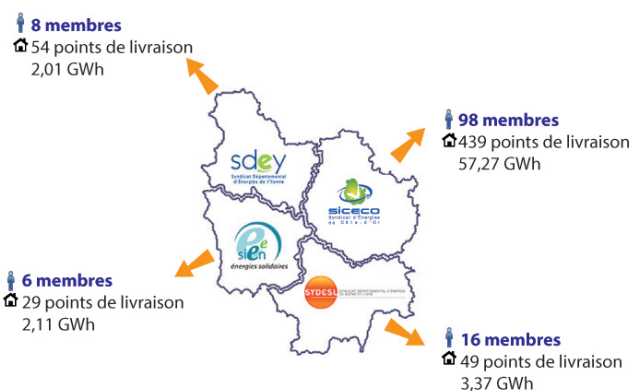
Gaz de Bordeaux retenu

Pour cette deuxième consultation, les syndicats d'énergies bourguignons ont attribué l'ensemble des deux lots à Gaz de Bordeaux. La fourniture sera effective au 1^{er} janvier 2016 et permettra de générer sur la région **15,4 %** d'économies par rapport aux tarifs réglementés de vente en vigueur, soit une économie prévisionnelle de **511 000 euros TTC/an**.


 **128 acheteurs publics bourguignons**
soit un volume de consommation annuel de 65 GWh
équivalent à 2200 ménages bourguignons (logement et mobilité compris)
Source : Etude stratégique départemental nivernaise – SIEEEN/Conseil Départemental de la Nièvre

Chiffres clés

*Fourniture à partir du 1^{er} janvier 2016,
pour une période de 2 ans*



 **Lot 1 - Points de livraison d'une Consommation Annuelle de Référence (CAR) inférieure à 300 MWh (tranche tarifaire de distribution TD1 et TD2) :**
GAZ DE BORDEAUX retenu
111 membres - 507 sites
29,9 GWh consommés
229 000 € TTC/an d'économies estimées
soit 14,3 % de baisse/TRV

 **Lot 2 - Points de livraison d'une Consommation Annuelle de Référence (CAR) supérieure à 300 MWh sans souscription de capacité (tranche tarifaire de distribution TD3) :**
GAZ DE BORDEAUX retenu
40 membres - 68 sites
34,8 GWh consommés
282 000 € TTC/an d'économies estimées
soit 16,4 % de baisse/TRV

Cet achat mutualisé permet de générer sur la région **15,4 %** d'économies par rapport au tarif réglementé de vente, soit une économie prévisionnelle de **511 000 euros TTC/an**.

* Collectivités, établissements scolaires, de santé, etc.

Vers une meilleure gestion du budget des acheteurs publics

Grâce à ce groupement, les acheteurs publics bourguignons concernés par la fin des tarifs réglementés de vente ne verront pas d'interruption dans leur fourniture de gaz naturel. La mutualisation leur permet de bénéficier de meilleures conditions tarifaires. Le coût de leur fourniture d'énergie est ainsi maîtrisé sur deux ans.

Des résultats positifs et de nouvelles consultations à venir

Forts de leurs connaissances des marchés de l'énergie, les syndicats d'énergies de Bourgogne avaient lancé, fin 2014, une première consultation régionale pour l'achat de gaz naturel, qui avait permis de générer **16,7 % d'économies pour 197 membres**. Une seconde consultation, pour l'électricité, avait, quant à elle, généré **7,5 % d'économies pour 214 membres**. Afin d'assurer la continuité de fourniture en énergie, les Syndicats relancent de nouvelles consultations d'achat de gaz naturel et d'électricité. De nouvelles structures peuvent dès aujourd'hui rejoindre le groupement. Le planning et les modalités d'adhésion sont disponibles sur les sites internet des syndicats.

Mon contact SICECO :
Nathalie Ronot
03 80 50 85 02
achats-energie@siceco.fr